



Bourses UNESCO-VOCATIONS PATRIMOINE pour les Managers de Sites du Patrimoine Mondial 2007

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur informe que l'UNESCO lance un appel à candidature pour son programme de bourses UNESCO-VOCATIONS PATRIMOINE pour les managers de sites du patrimoine mondial.

Le programme soutient les objectifs prioritaires du Comité du patrimoine mondial dans le domaine de la gestion des sites en octroyant des bourses, pour une durée allant jusqu'à deux ans, afin de faciliter l'accès aux formations interdisciplinaires de haut niveau dans les domaines liés au patrimoine mondial.

Il a pour objectif de renforcer les capacités des professionnels travaillant actuellement ou qui ont l'intention de travailler dans un futur proche, dans la gestion, la conservation et le développement des sites du patrimoine mondial.

Actuellement les bourses sont accordées uniquement dans le cadre du Master en art d'études du patrimoine mondial à l'Université Technique de Brandenburg à Cottbus en Allemagne (<http://tu-cottbus.de/whs>), et du Master en sciences de gestion du patrimoine mondial à l'Université de Dublin en Irlande, (<http://www.ucd.ie/cpe>). Les candidats doivent donc être soit sur le point d'obtenir une place, soit en procédure d'inscription à l'un de ces cours.

Les candidats devront être titulaire d'un diplôme universitaire dans les domaines utiles à la gestion, à la conservation et au développement des sites du patrimoine mondial tels que l'anthropologie, l'architecture, la géographie, l'ethnologie, les sciences de musées, les arts visuels, l'aménagement paysager, la sociologie, l'histoire, l'histoire de l'art, l'environnement, l'aménagement urbain, l'écologie, la foresterie, la marine et les écosystèmes côtiers, la gestion des ressources naturelles, et l'ingénierie civile.

La bourse couvre les frais de scolarité, un billet d'avion aller-retour, entre le lieu d'origine du boursier et l'Université ainsi qu'un billet d'avion aller-retour vers le site du patrimoine mondial sur lequel il travaille, un revenu de 1300 euros par mois pour couvrir les frais quotidiens (logement, commodité, nourriture, livres, transport local et d'autres dépenses) et les frais d'assurance.

Veillez trouver en annexe la liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier de candidature.

Ce dossier doit être adressé à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats avant le **18 mars 2007**.